

RAPPORT D'ÉVALUATION  
**École nationale supérieure d'architecture de  
Normandie (ENSAN)**

Projet d'offre de formation pour le contrat  
2022-2027

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021**  
VAGUE B

Rapport publié le 17/11/2021



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Jean-Louis Coutarel, Marco  
Assenato

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).



## Présentation

L'École nationale supérieure d'architecture de Normandie (ENSAN) est historiquement et jusqu'en 1969, une ancienne antenne d'un atelier de l'École nationale supérieure des beaux-arts puis devient une unité pédagogique d'enseignement de l'architecture en 1971. L'École a acquis un statut national en 1981 et est devenue École nationale supérieure d'architecture en 2005.

L'Ensa Normandie est très ancrée dans le territoire Normand et ses structures d'enseignement supérieur et de recherche. Elle est membre fondateur de la Communauté d'universités et établissements (ComUE) Normandie Université et membre de deux associations : la Conférence de l'enseignement supérieur de l'Agglomération de Rouen (CESAR) et Normandie Tech. Le contrat de site 2017-2021 positionne la ComUE Normandie Université en tant que coordinatrice régionale des actions de formation, de recherche, et de la vie étudiante. Elle fédère les huit écoles doctorales et délivre les diplômes de doctorat depuis 2016. En 2019, Normandie Université s'est réorganisée en une ComUE. La ComUE Normandie Université s'est engagée dans une démarche d'organisation statutaire qui privilégie son évolution vers une Comue expérimentale. Les statuts sont en cours de modification. Le projet de fusion entre les universités de Caen et de Rouen a été abandonné.

L'ENSAN conduit de nombreuses collaborations inter-écoles françaises et étrangères.

L'ENSAN répond à l'harmonisation européenne des cursus d'enseignement supérieur LMD. Elle a mis en place les crédits européens transférables (ECTS - *European Credit Transfer System*) répartis par semestre, avec des formations de niveau bac+3 conduisant au diplôme d'études en architecture (DEEA), conférant le grade de licence, et de niveau bac+5 conduisant au diplôme d'État d'architecte (DEA), conférant le grade de master. L'Ensa Normandie a un laboratoire de recherche, Architecture, Territoire, Environnement (ATE) (équipe d'accueil — EA 7464) qui forme et accueille des doctorants en architecture. Ces derniers sont intégrés à l'École doctorale (ED) 556 Hommes sociétés risques territoires (HSRT) de Normandie Université et dans l'ED 558 Histoire, mémoire, patrimoine, langage (HMPL) intégrée dans la même ComUE. L'École délivre l'habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP). En outre l'ENSAN s'inscrit dans le cadre des directives européennes pour ce qui concerne le processus d'acquisition progressive des compétences. Le niveau licence est complété par un double diplôme DEEA et Bachelor en ingénierie, porté par l'ENSAN. Le niveau DEEA comporte une formation présentée sous une fiche « licence délocalisée à Hanoï », non évoquée dans la note de contexte.

Le niveau DEA comporte une formation de master *Génie Civil*, parcours *Diagnostic et réhabilitation des architectures du quotidien (DRAQ)*, délivrée par l'Université Le Havre-Normandie.

Les formations DEEA et DEA proposées sont articulées sur les deux cycles de formation en architecture en France, organisés comme une suite logique et progressive :

- Le 1<sup>er</sup> cycle mène à un *Diplôme d'études en architecture* (DEEA) et est un cycle d'initiation et d'acquisition des fondamentaux en architecture, les étudiants ayant ainsi tous les mêmes enseignements. L'organisation pédagogique de cette formation repose sur une organisation en trois unités d'enseignement (UE) par semestre suivant une structure interne homogène à toutes les UE sur l'ensemble de la formation. Cela conduit à une articulation forte entre champs disciplinaires autour de l'enseignement du projet architectural. Le double diplôme DEEA-bachelor en ingénierie est inclus dans la fiche annexe « double-cursus » présentant l'ensemble du parcours « architecte-ingénieur ».
- le 2<sup>ème</sup> cycle conduit au *Diplôme d'État d'architecte* (DEA) et s'inscrit dans la continuité du 1<sup>er</sup> cycle. La formation est ainsi progressive, de l'acquisition des connaissances de base à une plus grande complexité des problématiques urbaines et architecturales. En master, on passe à un système d'enseignement « par domaines d'études ». Les étudiants mènent des études théoriques et des expérimentations pratiques et peuvent développer une première expérience de recherche à poursuivre en cycle doctoral. En outre, cette formation tient un rôle central dans l'attractivité de l'ENSA Normandie dans son ancrage territorial et dans son intégration à l'écosystème de l'enseignement supérieur et de la recherche. Des partenariats avec l'Institut d'urbanisme de

Normandie et le master *Urbanités* de l'Université Le Havre Normandie ouvrent la possibilité d'obtenir des double diplômes (architecte-urbaniste et master *Génie civil* parcours DRAQ).

Le suivi de l'insertion professionnelle est en cours de développement et fait partie des recommandations de l'évaluation du bilan de la formation de l'ENSAN par l'actuel comité du Hcéres.

## Avis sur les formations proposées

Les fiches de présentation du dossier d'accréditation de la formation DEEA délivrée sur site à l'ENSAN sont complètes et prennent en compte les recommandations de l'évaluation externe du Hcéres de 2016. La grille de l'organisation pédagogique pour les deux cycles apporte une information claire sur les enseignements et leurs dispositions dans le cadre réglementaire des formations en architecture. Elle confirme une organisation volontaire de progressivité et d'articulation interdisciplinaire. Les objectifs de chaque formation sont clairement synthétisés dans les documents de présentation.

La formation DEEA délocalisée sur Hanoï n'apparaît pas sur la note de contexte. Elle est de ce fait très peu compréhensible dans ses objectifs, ses partenariats et son organisation propres.

La formation proposant un double diplôme avec un grade licence et un grade master permet une association opportune entre les formations en architecture et les formations en génie civil avec l'INSA de Rouen.

### Le diplôme d'études en architecture (DEEA)

La formation du 1<sup>er</sup> cycle d'études qui conduit au DEEA a été évaluée positivement dans le rapport d'évaluation du bilan de la formation de l'ENSAN, dans son organisation et par la cohérence de l'enchaînement des enseignements. Les éléments de description présentés dans le projet montrent une structure pédagogique rigoureuse et efficace articulant autour du projet en architecture les différents champs disciplinaires entrant dans la formation en architecture.

Les objectifs de niveaux d'acquisition de compétences en architecture sont précisément exprimés et conformes aux attendus du DEEA.

Les éléments de contexte des questionnements propres à la région Normandie et la prise en charge des enjeux sociétaux et environnementaux à toutes les échelles sont clairement intégrés. La formation en double diplôme conférant le grade de licence et un *bachelor* est clairement décrite et s'inscrit dans un prolongement vers le master *Génie civil*.

### Le diplôme d'État en architecture (DEA)

L'ENSA Normandie conçoit la formation de niveau grade de master en s'appuyant sur la diversification des parcours proposés aux étudiants à travers les domaines d'études et sur le lien formation-recherche, en suivant les axes du Laboratoire de recherche ATE Normandie.

La structuration du grade master en regard des orientations des unités de recherche semble fondamentale pour nourrir davantage les relations formation-recherche. La diversification des parcours proposés permise par l'organisation en « domaines d'études » dessine les axes de la politique de partenariat, dans le contexte régional, national et international de l'école. Les doubles diplômes, architecte-urbaniste, en collaboration avec l'Institut d'urbanisme de Normandie et le master *Urbanités* de l'Université Le Havre Normandie et avec l'ULH pour le master *Génie civil* parcours DRAQ, bien décrits dans les documents fournis, représentent une méthodologie fructueuse et intéressante pour le rayonnement de l'École.

## Avis sur le pilotage et sur les dispositifs opérationnels

Les présentations du programme pédagogique sont claires, explicites et structurées ainsi que les règles de fonctionnement pédagogique et d'évaluation. La structuration du programme pédagogique associée à une répartition des charges de coordination entre les enseignants correspondant à chaque élément de cette structure facilite la fluidité entre services administratifs, ressources dédiées à la pédagogie et enseignements. L'évolution de cette organisation de pilotage de la pédagogie est une mise en application pertinente de l'évolution de la gouvernance des Ensa et du statut des enseignants.

L'évaluation des enseignements par les étudiants fait l'objet d'une recommandation par le comité d'évaluation du Hcéres, qui est également prévue dans le projet de l'établissement et de ses instances.

Comme détaillé ci-dessus, l'ENSAN est très insérée et motrice dans le tissu universitaire de sa région et conduit des actions inter-écoles françaises et internationales.

En particulier, elle suit une politique d'innovation pédagogique expérimentale, soutenue par l'ANR, sur les outils numérique d'enseignement.

La présence d'un accompagnement spécifique à chaque étudiant pour le choix d'orientation en master est fondamentale, comme le travail accompli par les enseignants coordonnateurs des DE pour l'organisation d'un temps de travail performant et adapté aux besoins des élèves.

## Conclusion

L'offre de formation est conforme et cohérente et présente une bonne articulation entre un 1<sup>er</sup> cycle DEAA très structuré et innovant et un 2<sup>e</sup> cycle DEA en cours d'évolution, notamment dans sa relation avec la recherche. Le niveau du doctorat est en développement significatif.

Concernant la licence délivrée par l'Université d'Hanoï, son organisation pédagogique, ses modalités de fonctionnement et de validation ne sont pas précisées en tant que telles dans le dossier comme elles le sont pour les autres formations. Mais le fait que cette formation fasse partie intégrante du DEEA suivant une organisation et un fonctionnement identiques à la formation générale de ce Diplôme, le comité n'émet pas de réserve et propose donc un avis favorable.

La formation en double diplôme avec le Master Génie civil propose une articulation intéressante pour les élèves de la filière Génie civil.

## Avis sur les formations

<b>Intitulé de la formation</b>	<b>Avis sur l'accréditation</b>
Diplôme d'études en architecture (DEAA),	Avis favorable
Diplôme d'État d'architecte (DEA)	Avis favorable

## Observations de l'établissement

## HCERES

Département d'évaluation des établissements  
Département d'évaluation des formations

Darnétal, le 12/11/2021

Monsieur le Président du Hcéres,

J'ai l'honneur de m'adresser à vous suite à la réception du rapport d'évaluation sur le projet d'offre de formation de l'École Nationale Supérieure d'Architecture (ENSA) de Normandie pour le contrat 2022-2027 pour lequel je vous remercie.

Le rapport d'évaluation transmis est détaillé et précis en témoignant de la qualité du travail d'analyse effectué par le Haut Conseil. Il est entièrement fidèle aux conclusions des groupes de travail qui l'ont élaboré et traduit le projet de l'établissement dans le cadre de la mise en place de la nouvelle maquette pédagogique.

En vous remerciant à nouveau pour la richesse de nos échanges et contributions, je tiens à vous assurer, Monsieur le Président, que l'ENSA Normandie accordera une attention sans faille aux recommandations faites par le Comité d'évaluation et qu'elle poursuivra sa stratégie de développement souhaitée pour devenir un acteur incontournable sur son territoire, sur le plan national et international en termes de formation et de recherche.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes meilleurs sentiments.

Le Directeur de l'ENSA Normandie,



Raphaël Labrunye

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)